



HAL
open science

Agro-sylvopastoralisme et territoire : vers l'émergence de nouvelles synergies socio-environnementales en Corse

Sergio Dario Magnani

► To cite this version:

Sergio Dario Magnani. Agro-sylvopastoralisme et territoire : vers l'émergence de nouvelles synergies socio-environnementales en Corse. Koffi Olulumazo Alinon (coordination scientifique), Guillaume Duteurtre (coordination scientifique), Jacques Lasseur (coordination scientifique), René Pocard-Chapuis (coordination scientifique). Élevages et pâturages sous tension : Nouveaux regards sur les territoires méditerranéens et tropicaux, Éditions Quae, 2025, 978-2-7592-4044-9. <hal-05299276>

HAL Id: hal-05299276

<https://hal.science/hal-05299276v1>

Submitted on 6 Oct 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

9. Agro-sylvopastoralisme et territoire : vers l'émergence de nouvelles synergies socio-environnementales en Corse

Sergio Magnani

Les dynamiques actuelles de changement accéléré engagent une pluralité d'acteurs au sein des sociétés dans un changement des relations à l'économie et à l'environnement. En Corse, l'augmentation des prix des aliments de bétail relance l'enjeu d'une meilleure valorisation des parcours. En parallèle, une extension massive des surfaces emmaquisées et boisées et une augmentation du matériel combustible renforcée par les politiques de suppression du feu contribuent à l'émergence d'une demande sociétale de prévention de feux catastrophiques. Ce chapitre questionne l'insertion territoriale de l'agro-sylvopastoralisme autour d'initiatives qui redéfinissent la place des activités humaines dans un ensemble d'interdépendances constitutives de l'environnement. Cela permet d'explorer les enjeux et les conditions d'une gouvernance multi-acteurs et multi-usage de l'espace, en rupture avec des orientations de spécialisation et de sectorisation des espaces, des activités et des politiques encore dominantes, mais de plus en plus décalées et remises en question au sein des territoires³⁰.

Introduction

Si la place du pastoralisme dans l'imaginaire identitaire et politique corse demeure centrale, son avenir dans l'espace insulaire est incertain. Les formes historiques d'élevage pastoral ovin et caprin sont en déclin. Au-delà d'une baisse importante du nombre d'élevages et d'animaux, elles connaissent des difficultés de renouvellement des actifs, de transmission de savoirs et de pratiques, de dépendance à des intrants alimentaires aux prix volatiles et à la disponibilité incertaine.

Au rebours de récits d'une activité traditionnelle consensuelle, le pastoralisme est souvent évoqué dans les débats publics comme activité problématique pour les fraudes aux aides européennes, les accidents liés à la divagation animale, les risques de zoonose. Autour du pastoralisme s'articulent des relations conflictuelles en termes d'emprise foncière, spécialisation territoriale, concurrence avec les activités forestières et de conservation de l'environnement.

30. Ce chapitre restitue la problématisation et les premiers résultats d'une recherche menée dans le cadre du Projet Pastinnova financé par la Fondation PRIMA.

Figure 9.1. Trogne de chêne vert.

© S. Magnani.

Abandon des transhumances reliant montagnes, piémonts et plaines côtières, dégradation des ressources pastorales à cause de l'abandon de l'arrière-pays et de la spécialisation des espaces et des activités agricoles, pastorales et forestières, sectorisation des politiques publiques et des enjeux de la profession sont autant de dynamiques qui découlent des transformations que l'île a connues dans le temps long. Ces transformations ont bouleversé les formes d'aménagement de l'espace et d'organisation des agroécosystèmes dont le pastoralisme est historiquement un des traits d'union. La pratique contemporaine du pastoralisme est à appréhender à l'aune d'une déstructuration profonde des relations de la société à l'environnement. Son avenir tient aux possibilités de renouvellement de ces relations dans des formes originales et à l'émergence de référentiels culturels susceptibles d'en faire un sujet de mobilisation et d'action publique.

Les dynamiques actuelles de changement accéléré, sous la forme de changements climatiques aux effets ressentis et aux évolutions incertaines, de volatilité croissante des marchés des matières premières, si elles portent de sérieux défis, présentent également des opportunités. Elles engagent de manière pragmatique une pluralité d'acteurs au sein des sociétés dans un changement de perspective sur les

relations à l'environnement et à l'économie. En Corse, des demandes sociétales fortes émergent autour de la prévention de feux de forêt d'ampleur, de la gestion d'espaces boisés et de maquis à l'expansion incontrôlée, d'autonomie alimentaire et énergétique en contexte d'inflation.

Lorsqu'elles sont partagées, ces remises en question et quêtes de sens nouveaux peuvent se traduire par des expériences d'action collective porteuses de nouvelles synergies socio-environnementales au sein des territoires, dans lesquels le pastoralisme peut jouer un rôle moteur et dont dépend son avenir.

Dans la première partie du chapitre, je retrace la trajectoire historique de l'aménagement territorial et de l'organisation des agroécosystèmes insulaires en lien avec les politiques publiques et la pratique du pastoralisme. En deuxième partie, je présente les enjeux qui relient l'avenir du pastoralisme au renouvellement des relations société-environnement dans le contexte de changement accéléré actuel, autour de la gestion des espaces boisés et de la prévention des feux de forêt. Dans la troisième, je décris des initiatives qui mobilisent une diversité d'acteurs et d'outils d'action publique autour de pratiques et de formes d'aménagement agro-sylvopastorales susceptibles de redéfinir l'insertion territoriale du pastoralisme et de penser autrement les relations socio-environnementales.

Agro-sylvopastoralisme et territoires : l'histoire d'une rupture de relations sociales, politiques et environnementales reliant espaces et activités agricoles insulaires

La structure de l'habitat en Corse avec les villages bâtis sur les piémonts à l'intérieur des terres remonte au xvi^e siècle (Guerrini, 2021). À partir de cette époque et jusqu'au tournant entre les xix^e et xx^e siècles, le foncier est majoritairement géré en régime de communage dans le cadre de circonscriptions religieuses et administratives, les *pievi*, qui regroupent plusieurs villages au sein d'un espace agroécologique et sociopolitique cohérent.

Le cadre de politique générale sous l'administration génoise (*Statuti civili e criminali dell'isola di Corsica*, 1571) reconnaît une protection juridique aux champs, bois et prairies régis selon la coutume comme des communs (Ravis-Giordani, 1983). Les activités agricoles, pastorales et forestières sont organisées collectivement selon un calendrier convenu par une assemblée de chefs de familles élargies. L'espace agricole et pastoral se structure à partir du village. Dans l'espace plus proche, *circolo*, en bordure des cours et des sources d'eau, se situent les jardins et les vergers, espaces d'irrigation privatifs où l'accès au bétail est interdit. Le deuxième cercle est un espace majoritairement collectif, *presa*, où une agriculture céréalière pluviale s'alterne à des jachères longues. Les parcelles en communage, *lenze*, sont

attribuées chaque année aux chefs de famille par rotation. Les espaces non cultivés, *foresto*, sont libres d'accès aux membres de la communauté pour la cueillette, la collecte du bois et le pâturage du bétail. Au-delà du cercle péri-villageois, les *pievi* jouissent des droits collectifs sur des pâturages de montagne et de plaine côtière. Ce régime foncier permet une double transhumance qui valorise la variabilité saisonnière de la végétation à différents étages d'altitude. Après la récolte et la consommation des résidus de culture dans les *prese* en octobre, le bétail est conduit dans les terres basses pendant l'hiver. Les animaux remontent au printemps autour des villages où se nourrissent dans les jachères et les bois, avant de rejoindre les pâturages d'altitude en été (Guerrini, 2021).

La subsistance des populations rurales dépend des complémentarités entre agriculture, (agro)foresterie et (sylvo)pastoralisme : les résidus de culture, les jachères, les feuilles et les fruits d'arbres émondés et/ou étêtés jouent un rôle clé dans l'alimentation animale, tandis que le fumier assure la fertilité des sols. Les pratiques agroforestières et sylvopastorales maintiennent un paysage ouvert favorable à l'ensemble des activités.

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, un mouvement d'enclosure des parcours de plaine, ainsi que l'appropriation du *foresto* par les communes nouvellement créées, amorcent des changements qui s'approfondissent au siècle suivant. La mise en place d'une politique forestière nationale étend le contrôle étatique sur les territoires périphériques. Le code forestier (1827) décrète la création d'une bureaucratie spécialisée et édicte des normes restrictives à l'égard du pastoralisme et des formes locales de gestion agro-sylvopastorale des forêts soumises³¹ à son application (Hubert et Guérin, 1987). Depuis 1850, l'État assume en Corse le contrôle des forêts d'altitude, aujourd'hui 45 000 hectares environ (rétrocédées à la Collectivité de Corse), comprenant la quasi-totalité des estives, tandis que les forêts publiques de moyenne montagne, aujourd'hui environ 75 000 hectares, sont sous gestion communale (Gilbert, 1989).

Entre 1850 et la première guerre mondiale, la Corse est intégrée à l'espace économique continental. En période de *boom* démographique, l'enclosure des terres de plaine et de piémont pour l'arboriculture réduit l'espace pour l'agriculture de subsistance et le pastoralisme (Guerrini, 2021). La concurrence d'importations continentales induit la disparition de la céréaliculture et les flux migratoires internationaux drainent la population des zones rurales. L'effondrement social et économique qui en découle laisse un héritage problématique en termes de tenure foncière. Depuis lors, la plupart des transmissions de propriété de l'intérieur des terres restent non déclarées, ce qui a des conséquences en termes d'abandon, de formes d'appropriation informelle, induite ou illégale qui entravent les projets de développement territorial (Orsini, 2014).

31. Interdiction permanente du pâturage caprin, mise en défens décennale en cas d'incendie, exclusion du bétail des espaces de conservation, interdiction de l'émondage, étêtage, etc.

Dans les années 1950, l'État entreprend une politique de relance de l'économie insulaire. En 1957, dans une logique de spécialisation spatiale et économique, deux établissements sont créés : la Société d'aménagement pour la mise en valeur de la Corse, pour le développement de l'agriculture irriguée en plaine orientale ; la Société pour l'équipement touristique de la Corse, pour le développement touristique du littoral. L'intérieur des terres, berceau historique de l'activité agricole et de la vie politique insulaire, sort du viseur³².

La séparation entre activités et espaces agricoles, pastoraux et forestiers engendre la dégradation de ce qui fait ressource en pastoralisme. La disparition de l'agriculture de l'arrière-pays prive le pastoralisme de ressources stratégiques et marque l'arrêt de pratiques qui améliorent la qualité des sols et la production végétale tout en limitant l'expansion du maquis. L'aménagement hydro-agricole et touristique des plaines côtières met fin aux transhumances hivernales, tandis que la désuétude des formes d'aménagement agro-sylvopastorales et d'exploitation du bois favorise la fermeture et l'extension d'espaces boisés qui deviennent moins productifs en ressources fourragères.

Dans ce contexte, le pastoralisme se maintient en initiant des transformations radicales. La majorité des élevages se déplacent vers les piémonts adjacents aux plaines côtières (Paoli *et al.*, 2022). Le nombre d'animaux diminue drastiquement (de 145 000 à 46 000 chèvres et de 217 000 à 131 000 brebis entre 1955 et 1977 ; Ravis-Giordani, 1983)³³. Les transhumances, désormais réduites aux estives, sont de moins en moins pratiquées³⁴.

Entre les années 1930 et 1980, en contexte de rareté de main-d'œuvre, le brûlage pastoral devient essentiel pour gérer l'embroussaillage et renouveler les ressources des parcours. Le développement des cultures fourragères étant amorcé seulement en plaine orientale, le recours aux intrants importés se généralise pour compenser la perte de qualité des ressources pâturées et améliorer la production laitière des animaux (Gilbert, 1989).

Créé en 1971, le Parc naturel régional de Corse couvre le cœur montagnoux de l'île et accueille un service de développement pastoral qui promeut la création de prairies par gyrobroyage. Malgré des résultats mitigés, cette orientation est maintenue lorsque l'Office du développement agricole et rural de la Corse (Odarc) en assume la compétence dans les années 1980.

Une injonction de modernisation du pastoralisme rencontre un objectif politique de suppression des feux (Paoli et Santucci, 2010). Dans les années 1980, suite à

32. Les inégalités liées à la mise en œuvre de ces opérations de développement sous-tendent l'éclosion des mouvements nationalistes contemporains (Fabiani, 2018 : pp. 55-61).

33. On dénombre 35 000 caprins et 81 000 ovins en 2018-2019 (Dubeuf et Sorba, 2022).

34. Des conflits pour l'accès et pour les déclarations de surface à la Politique agricole commune (Pac) minent les capacités de régulation collectives, avec pour conséquence l'abandon et le boisement de certaines estives (Dubeuf et Sorba, 2022).

l'occurrence d'incendies d'ampleur en Méditerranée, la France adopte une politique agressive de lutte contre les feux conforme aux modèles internationaux. Un dispositif institutionnel complexe et aux retombées économiques considérables, nommé « défense des forêts contre les incendies (DFCI) », est créé. Malgré une volonté politique de réintégration des activités agricoles et pastorales dans les espaces forestiers (Hubert, 2020), l'implication du pastoralisme demeure limitée, pour l'essentiel, à la pâture des ouvrages dits « coupe-feu ». Les politiques de DFCI priorisent les moyens techniques aériens de surveillance et d'extinction rapide des incendies. Les pasteurs sont pointés du doigt en tant que potentiels pyromanes et les brûlages pastoraux interdits. Les savoirs spécialisés et la socialisation dont ces techniques de feu courant font l'objet sont invisibilisés³⁵. Négligeant le rôle historique de ces techniques, les politiques privent les pasteurs et la société dans son ensemble d'outils essentiels de façonnage de l'environnement, d'aménagement territorial et de prévention des feux accidentels (Ribet, 2007). Cela oppose les acteurs du pastoralisme et de la DFCI en ouvrant la voie à des pratiques clandestines dangereuses (Vilain-Carlotti, 2015).

Au cours des années 2000, le brûlage pastoral est reconnu comme pratique d'intérêt public et institutionnalisé par les dispositifs de « brûlage dirigé ». Toutefois, les complexités bureaucratiques et l'impossibilité de couvrir les besoins réels en réduction de la biomasse combustible rendent ces dispositifs inefficaces lorsque les pratiques locales sont abandonnées, comme elles l'ont été en Corse (Ribet, 2011).

Les processus historiques esquissés permettent de mieux comprendre les déséquilibres territoriaux qui caractérisent la Corse aujourd'hui (Fabiani, 2018). Les villes et les plaines côtières concentrent l'essentiel de la population, de l'économie, des investissements, des services publics. L'agriculture insulaire est orientée à l'exportation (agrumes, vin), la quasi-totalité des produits vivriers est importée du continent (CESEC, 2023). L'économie est dépendante du tourisme. Malgré sa valeur symbolique et identitaire, la « vie au village » et la pratique d'activités ancrées en milieu rural sont difficiles. L'arrière-pays montagneux est majoritairement dédié à la conservation de l'environnement et aux activités de loisir. Le pastoralisme est une des rares activités agricoles encore présentes, avec des capacités de valorisation et de façonnage des parcours amoindries.

Si ces ruptures dans les relations société-environnement sont à la base du caractère problématique des changements climatiques et socio-économiques actuels, l'ampleur et l'accélération de tels changements peuvent favoriser une prise de conscience et la recherche d'alternatives permettant de mieux comprendre la nature des problèmes vécus et d'agir en conséquence.

35. Le brûlage pastoral est pratiqué en fin d'hiver par des personnes expérimentées sur la base de capacités d'évaluation complexes (humidité, vents, biomasse, besoins en surface) et de gestion en temps réel.

Agro-sylvopastoralisme et mégafeux : resituer les activités humaines au sein d'interdépendances constitutives de l'environnement

À l'heure actuelle, d'importantes transformations s'imposent sous l'effet de phénomènes reliés. La pandémie de la Covid-19 et les changements climatiques sont le résultat et la manifestation de la fragilité, et de la non-durabilité, des systèmes alimentaires et des modèles dominants de développement à l'échelle globale. Ces déclencheurs concourent à produire des effets puissants (volatilité des marchés, rupture des chaînes d'approvisionnement, fréquence d'épisodes extrêmes, sécheresses, feux d'envergure, etc.), différemment ressentis selon les caractéristiques des contextes où ils se manifestent. Porteuses de défis existentiels, ces dynamiques engagent une pluralité d'acteurs au sein des sociétés dans un changement de perspective sur les relations à l'environnement et à l'économie.

Des expériences locales d'organisation et d'action collective questionnent les configurations socio-environnementales, les relations de pouvoir et les inégalités qui les sous-tendent (Casciari *et al.*, 2022). Dans la contestation, par exemple, de politiques de conservation de l'environnement (Hillenkamp, 2022) et de gestion de feux catastrophiques (Boutié, 2022), de telles expériences proposent un autre rapport au vivant centré sur la dimension collective, sur les pratiques d'entraide et de partage (Casciari *et al.*, 2022).

Questionner l'insertion territoriale du pastoralisme en Corse permet d'étudier les conditions d'émergence et les possibilités d'expression d'expériences qui politisent et redéfinissent la place des activités humaines dans un ensemble de relations d'interdépendances constitutives de l'environnement. Cela pour un ensemble de raisons : la capacité du pastoralisme de connecter des milieux hétérogènes et d'en valoriser la variabilité socio-environnementale ; la création de synergies entre usages multiples d'espaces gérés selon des modalités collectives ; le rôle historique dans la fabrique de paysages en mosaïques, produit d'interactions fonctionnelles entre une pluralité d'éléments du vivant (hommes, cultures, bétail, arbres, sous-bois, pelouses, etc.).

En Corse, les systèmes d'élevage ont maintenu une orientation pastorale. Les parcours sont essentiels pour la quasi-totalité des élevages. Leurs ressources assurent une contribution clé du printemps à l'été, importante en automne, de soutien en hiver (Santucci *et al.*, 2011). Des apports en fourrages et aliments concentrés importés sont effectués en fonction des saisons et des orientations productives. L'augmentation drastique des prix des aliments ces dernières années relance un enjeu d'autonomie alimentaire et oblige à rechercher des solutions alternatives pour une meilleure valorisation des parcours. De telles solutions nécessitent le réagencement d'espaces et la conception de formes d'aménagement territorial combinant différentes activités, dont celle pastorale, dans un projet convergent (Hubert, 2020).

Au rebours d'une sectorisation des enjeux d'élevage, renforcée par les aides de la PAC aux surfaces pâturées, l'avenir du pastoralisme dépend de sa capacité à tisser des alliances au sein des territoires.

L'abandon généralisé et prolongé de l'arrière-pays a favorisé l'extension incontrôlée des surfaces emmaquisées et boisées à proximité de l'habitat³⁶. La fréquence et l'acuité accrues des sécheresses liées aux changements climatiques, combinées à l'augmentation du matériel combustible, font craindre l'occurrence de feux catastrophiques. Le concept récent de « mégafeux » désigne des épisodes extrêmes investissant des dizaines de milliers d'hectares avec une puissance telle qu'elle compromet toute forme d'habitabilité (Zask, 2019). Ces feux présentent une complexité de comportement qui rend les outils prévisionnels et de gestion inopératoires, par exemple du fait de leur capacité à se propager indépendamment de la trajectoire du combustible et à projeter du matériel du haut en bas sur des distances considérables, et deviennent impossibles à canaliser et éteindre (Petryna, 2018). L'occurrence régulière d'épisodes de ce type en Méditerranée alimente une crainte diffuse dans l'opinion et les pouvoirs publics insulaires. Autrefois espaces nourriciers familiers, les bois, maquis et forêts sont de plus en plus perçus comme une menace.

Les mégafeux, comme d'autres agents et forces environnementales dans le contexte des changements accélérés actuels, se présentent comme un élément perturbant. Quelque chose de familier car produit de nos interactions historiques et quotidiennes avec l'environnement qui, faisant l'objet de déni, réémerge en étant perçu comme un facteur externe, inconnu, effrayant (Van Aken, 2018). Une crainte couplée d'incompréhension et d'angoisse risque de se traduire en sentiment d'impuissance et d'inaction, et de légitimer des politiques de crise qui ne s'attaquent pas, voire aggravent, les causes des problèmes ressentis. Les récits de « guerre » contre le feu justifient la canalisation des ressources vers des mesures d'urgence, des dispositifs technologiques de monitoring et de lutte à l'efficacité discutable, au détriment d'autres leviers d'action, comme la prévention par l'aménagement territorial et la prise de mesures pour limiter le réchauffement climatique (Bondon, 2023). Effet inattendu des politiques de « feu zéro », une réduction significative du nombre d'incendies, telle qu'expérimentée en Corse les vingt dernières années, favorise l'émergence de feux catastrophiques par l'extension et la densification des espaces boisés.

36. Un dictionnaire géographique de 1843 présente la Corse comme une île qui, « malgré le peu de développement de cultures [...], n'a pas de forêts (à peu près 34 000 hectares) » et dont « la principale richesse de l'habitant consiste dans ses troupeaux qui trouvent presque partout des pâturages aussi beaux qu'abondants » (Domeny de Rienzi, 1843, p. 395). Cela rappelle l'expansion exponentielle des espaces boisés tout au long du xx^e siècle. Ils couvrent aujourd'hui 583 000 hectares, 66 % de la surface insulaire (Observatoire des forêts de l'IGN). Cette croissance se fait sur des terres privées autrefois dédiées à l'agriculture et à l'élevage.

Zask, dans *Quand la forêt brûle* (2019) montre que les mégafeux révèlent l'illusion d'un sentiment de maîtrise et de domination de ce que la modernité a défini comme « nature », et la non-pertinence des catégories binaires qui structurent notre façon de penser les relations socio-environnementales (culture/nature, politique/écologie, humains/non-humains). Ces catégories traduisent une conception dualiste qui fait de la nature un objet passif, un réservoir de matières premières à extraire, ou une entité contemplative, anhistorique et fictive, à mettre sous cloche. Deux approches complémentaires en découlent : 1) d'une part, celle de l'exploitation basée sur l'industrialisation et la simplification du vivant qui sous-tend l'établissement de plantations sylvicoles monospécifiques, abritant peu de biodiversité, fragiles aux maladies et aux effets des changements climatiques ; 2) d'autre part, celle de la conservation, basée sur une idéologie de libre évolution des milieux et visant la restauration d'un état de référence imaginaire qui nie le rôle historique des relations socio-environnementales dans l'évolution des milieux forestiers et les exclut des espaces protégés.

Dans les forêts méditerranéennes, le recours au feu a, depuis le Néolithique, façonné les peuplements forestiers, favorisant le développement d'essences pyrophiles sur d'anciens espaces de culture et de pâture (Rota et Cancellieri, 2001). Plutôt que des perturbations, ces relations sont constitutives d'écologies complexes, multi-espèces qui fondent la viabilité et la vivabilité de paysages et d'écosystèmes depuis des milliers d'années (Tsing, 2018).

Les approches de la modernité, d'exploitation et/ou de conservation, ont délégitimé et transformé les cultures faisant du feu un élément central de leurs façons de se relier avec des éléments de l'environnement investis de subjectivité et d'agentivité (Fache et Moizo, 2015). Et plus généralement, les cultures qui ont su construire leur subsistance et donner du sens à leur être au monde en cultivant et en signifiant leurs interdépendances avec une multitude d'espèces et d'éléments du vivant. La suppression de ces relations, la simplification de leurs écologies, leur réduction à des fonctions uniques, compartimentées, sont au cœur de l'anthropocène que Tsing (2018) définit comme un mode écologique fondé sur la « combinaison d'écologies de plantation, de technologies industrielles, de projets de gouvernance étatique et impériale, et de modes d'accumulation capitalistes ».

« Plus les relations reculent, plus la sévérité augmente » (Zask, 2019). Maladies, pollutions, mégafeux sont le produit de configurations socio-environnementales spécifiques (Casciari *et al.*, 2022), des phénomènes aux dimensions autant culturelles et sociopolitiques qu'environnementales. Si les forêts sont en mauvaise santé et brûlent, cela est dû à un ensemble de facteurs : la suppression des pratiques de feu courant, la disparition de mosaïques paysagères, l'appauvrissement écologique et la densité excessive engendrés par les politiques d'exploitation et/

ou de conservation, la méconnaissance de l'histoire des territoires et l'aliénation des habitants de leur environnement (Boutié, 2022)³⁷.

Inverser ces tendances implique de reconnaître l'environnement comme un système complexe multi-agent constitué d'interactions non linéaires, et de reconquérir des relations pratiques et expérientielles, connectées à des savoirs situés et partagés, qui fondent des capacités de réponse locale aux changements actuels (Van Aken, 2020).

La combinaison de pratiques agroforestières et sylvopastorales, piliers historiques des systèmes alimentaires et des agroécosystèmes insulaires, peut constituer une réponse transversale aux enjeux sociétaux face aux changements accélérés contemporains. Un tel renouveau tient à l'émergence d'alliances multi-acteurs au sein des territoires militant pour une rupture dans la spécialisation des espaces et des activités, dans la sectorisation des politiques et des réglementations publiques, etc. L'intérêt de telles alliances pour un changement de paradigme dans les politiques d'aménagement territorial est reconnu dans des approches holistes de prévention et gestion de feux de forêt d'ampleur (Alcasena *et al.*, 2019).

Pour réfléchir aux conditions d'émergence et aux possibilités d'expression de telles alliances dans l'espace insulaire, je décris en troisième partie des initiatives qui mobilisent une diversité d'acteurs et d'outils d'action publique autour de pratiques et formes d'aménagement agro-sylvopastorales de l'espace³⁸.

Agro-sylvopastoralisme et action publique : dynamiques multi-acteurs et multi usages autour du paysage et du territoire

La trogne, arbre paysan oublié, un objet intermédiaire pour repenser l'insertion territoriale de l'agro-sylvopastoralisme

Depuis 2021, l'association artistique *Arterra*, basée à Moltifao (territoire d'Asco, Haute-Corse), a initié un travail collectif autour des trognes, arbres conduits en

37. En Corse, ces dimensions émergent du débat politique des années 1980, comme le montre cet extrait de discours prononcé par un conseiller régional indépendantiste accusant les députés corses de cautionner une politique d'abandon du territoire et d'instrumentaliser à fins clientélistes le dispositif de lutte anti-incendies : « Le problème des feux est politique. Tant qu'il ne s'agira que de lutte [contre le feu] et des milliards qu'ils [les députés] veulent dépenser pour elle, on n'avancera pas... La fin des feux est une politique de mise en valeur de nos richesses naturelles, c'est une agriculture moderne et vivante, ce sont des forêts propres, en mesure de faire vivre les gens, des villages peuplés, et une économie au service du peuple corse. » (discours de Domenicu Gallet, *U rimbombu*, n°127, 6 septembre 1985, p.3 ; ma traduction du Corse).

38. Je présente les premiers résultats d'enquêtes réalisées entre octobre 2022 et 2023 dans le cadre d'une recherche en cours sur les modalités sociopolitiques d'inscription territoriale de l'agro-sylvopastoralisme en Corse.

têtards selon des techniques agroforestières paysannes pratiquées intensivement dans le passé (figure 9.1 et encadré 9.1). Objet d'oubli, ces arbres au tronc imposant et aux suggestives formes tordues, sont encore bien visibles dans les forêts péri-villageoises et jusqu'aux estives de Corse.

Encadré 9.1. Les trognes : l'arbre paysan aux mille usages

«Les trognes sont le produit de techniques d'étêtage et d'émondage effectuées sur une diversité d'essences arborées. Elles permettent d'obtenir du bois de construction et de chauffe, ainsi que des aliments nutritifs pour les animaux dans le feuillage et les fruits des repousses cycliquement émondées. Historiques en Europe, où les arbres têtards ont été érigés en symboles de fertilité, régénération et guérison, ces techniques sont typiques des milieux à forte pression anthropique et animale. Elles permettent le développement de «forêts aériennes» hors de portée du bétail.

Si pratiquée depuis la jeunesse de l'arbre, la conduite en trogne stimule les fonctions végétatives. Elle favorise le développement de bourgeons latents sous l'écorce qui canalisent les réserves nutritionnelles stockées dans le tronc. Par un meilleur développement racinaire et une réduction de l'ampleur spatiale de l'arbre, la technique accroît sa longévité et sa résistance à la sécheresse et aux intempéries, tout en améliorant la capacité à stocker du carbone, à fertiliser le sol et à héberger un large éventail de formes de vie dans ses cavités (oiseaux, mammifères, amphibiens, reptiles invertébrés, champignons, etc.). Autrefois cible de mépris et d'interdictions par les politiques forestières, les trognes font l'objet de nombreuses initiatives de relance à des fins patrimoniales, productives et environnementales en Europe.»

Extrait de Mansion D., *Les trognes : l'arbre paysan aux mille usages* (2019).

Comme m'explique L., artiste fondatrice de l'association, *Arterra* travaille sur l'art comme expérience du paysage en tant que produit d'interactions entre éléments du vivant. Dans les contextes investis sont identifiées des figures (trognes, sangliers, cerfs, abeilles, etc.) qui permettent «d'entrer en enquête» sur les relations aux milieux et les dynamiques sociales, politiques et économiques qui les sous-tendent (qui est là ? comment ça fonctionne ? Comment faire paysage et société ensemble ?). Le déplacement spatial collectif comme expérience cognitive et multisensorielle permet de sortir d'une logique de consommation de l'espace et d'associer les postures d'acteur et de spectateur autour de gestes partageables. Cette idée est à la base du «sentier des Trognes» créé en 2022 dans la forêt de Tisarella à Moltifao. Le sentier est le théâtre d'animations, conférences et promenades autour de trognes mises en évidence par des installations artistiques (mosaïques, œuvres d'art en bois, etc.) et des panneaux explicatifs des dimensions agro-sylvopastorales, paysagères et écologiques de la pratique.

Ce parcours permet de réunir citoyens, agriculteurs, éleveurs et un ensemble d'acteurs du monde associatif et institutionnel, autour d'une réflexion collective sur les paysages, les activités agricoles, la gestion du territoire et de la forêt. La démarche

artistique offre des opportunités pour construire des visions partagées autour d'approches répondant à des objectifs d'intérêt général (maintien de la biodiversité et des paysages, préventions des feux de forêt, dynamisation des milieux ruraux, etc.).

La trogne joue le rôle d'objet intermédiaire permettant de croiser différents regards et savoirs dans une démarche commune pour retrouver du sens autour de la place des pratiques agro-sylvopastorales dans le territoire et dans la relation aux espaces forestiers.

À partir de cette expérience, deux formations ont été organisées en 2023³⁹, à destination d'un public d'institutionnels du développement agricole et forestier, d'éleveurs et de citoyens. Ces formations ont suscité l'intérêt de certains éleveurs, autant dans une optique d'alimentation du bétail, que d'entretien des espaces boisés et d'exploitation du bois. C'est le cas de deux éleveurs membres du Groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) agroforesterie et pastoralisme d'Olmi Cappella (territoire du Ghjunsani, Haute-Corse).

Pour N., qui élève un troupeau de chèvres laitières avec sa femme⁴⁰, l'enjeu est de récupérer un maximum d'autonomie alimentaire en contexte de changement climatique : « Les deux premières années où j'ai commencé, j'arrêtais le foin mi-avril. Depuis trois, quatre ans, j'en donne toute la saison laitière, jusqu'en septembre... tu ne peux plus tenir l'été. Cette année, on a eu de la chance, il a plu au printemps, l'été s'est beaucoup mieux passé. L'année précédente, c'était catastrophique, les pousses séchaient sur les arbres, même dans les parcours d'altitude ». L'inflation des prix des aliments de bétail a réduit les capacités d'investissement et menace les revenus des actifs. N. porte un projet de plantation d'arbres fourragers qu'il espère utiliser en hiver ou au printemps (« On teste, je ne sais pas ce que ça peut donner par rapport à l'investissement en travail »). C'est dans ce cadre qu'il s'intéresse aux techniques d'étêtage et d'émondage car : « C'est le même principe, tu coupes les branches au fur et à mesure, ou tu fais manger sur pieds en fonction de la taille des arbres ». Son assise foncière⁴¹ l'oblige à planter en crête sur un terrain qu'il ne peut pas irriguer. L'autre intérêt qu'il porte est lié à l'ouverture du milieu boisé pour favoriser le développement végétal du sous-bois. Les réglementations forestières et environnementales lui interdisant toute intervention directe, il essaie de construire des interactions positives avec l'Office national des forêts autour de ses parcours, notamment *via* la réalisation d'éclaircies expérimentales.

39. Une en février 2023 à Olmi Cappella, en partenariat entre acteurs de la recherche, du monde associatif et agricole. Une deuxième en mai à Peri (Corse-du-Sud) dans le cadre des formations agricoles organisées par la Chambre régionale d'agriculture.

40. Ils conduisent le troupeau au quotidien pour tirer le meilleur des parcours forestiers (chênes et genévriers) qu'ils ont en convention et pratiquent une complémentation (foin et concentrés) en période reproductive et de production laitière.

41. Parcours en convention en forêt communale sous régime forestier ou classés en zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique.

Pour A., forestier et éleveur⁴², associer les deux activités sous-tend le maintien d'un milieu écologiquement et économiquement viables : « On peut s'inspirer de ce que les gens faisaient par nécessité... ils nettoyaient le terrain, ils brûlaient... ils avaient compris qu'il ne fallait pas laisser la forêt s'accroître [excessivement]... ils mettaient les animaux dans les champs, les espaces boisés [ouverts] et le maquis... Maintenant on les met dans le maquis tout le temps et on leur donne des aliments parce que les espaces n'ont plus été nettoyés, clôturés ; avant, il y avait un système de pâturage tournant ». Il décrit sa manière de procéder, en trois étapes : « Quand les arbres sont petits, tu éclaircis ; quand ils commencent à grandir, tu peux en enlever quelques-uns, par exemple ceux qui ne produisent pas de glands... Ensuite, tu peux couper des branches, tu fais des trognes... Si tu veux que le système marche bien, il faut les renouveler... Normalement, la génération suivante, il devrait y en avoir autant ». Aux revenus tirés de la vente du bois s'ajoutent des ressources fourragères d'appui, des feuillages en hiver et des fruits à l'automne dont la production est stimulée par les éclaircies et les tailles (« le gland est une ressource, c'est plus [énergétique] qu'un kilogramme d'orge, ce n'est pas négligeable, un gros chêne peut produire 200, 300 kg de glands... Cela fait partie des choses qui te permettent de ne pas tout acheter... Car si tu ne fais pas attention, en une année ou deux, tu t'enfonces complètement : les prix [des aliments] ont doublé »). Associer agroforesterie et pastoralisme dans une démarche d'aménagement du territoire lui paraît également essentiel pour favoriser le renouvellement de forêts dont la densité excessive et le vieillissement accentuent le risque de feux d'envergure.

Comme l'on perçoit à travers ces extraits d'entretien, les contraintes à une réactivation et à une mise à l'échelle de pratiques agro-sylvopastorales territorialisées sont nombreuses : main-d'œuvre, savoirs et techniques, réglementations entre espaces publics et privés, relations foncières, etc. Le dépassement de ces contraintes repose en partie sur des processus multi-acteurs de mobilisation et d'action collective au sein des territoires.

I Des projets et outils d'action publique reliant insertion territoriale de l'agro-sylvopastoralisme et résilience des territoires aux feux de forêt

Les expériences présentées ici réfléchissent à l'insertion territoriale de l'agro-sylvopastoralisme dans un objectif de prévention des incendies de forêt. Il s'agit d'un projet pilote de prévention des incendies à l'échelle de la communauté de communes (ComCom) de Fium'Orbu-Castellu (Haute-Corse), de deux réalisations communales d'interfaces de protection de l'habitat villageois (Partinello et Evisa, Corse-du-Sud)

42. Sapeur forestier retraité, il développe l'association entre activités forestières et pastorales avec son fils qui a récemment acquis un troupeau de brebis laitières et vient de construire une scierie pour valoriser le travail du bois. Ensemble, ils disposent d'une assise foncière bien établie entre terrains en propriété, en convention et en bail.

et d'un plan de paysage⁴³ qui associe aménagement territorial, agro-sylvopastoralisme et résilience du territoire aux feux de forêt (Ghjunsani, Haute-Corse).

Les maires partagent un sentiment d'inquiétude concernant le développement d'incendies d'envergure sur le territoire communal. Les effets des changements climatiques sont associés aux dynamiques socio-environnementales, le commentaire du maire d'Evisa reflète un point de vue partagé : « On a tellement de difficultés à mettre en route un village, à ce que les gens reviennent pour créer une dynamique, que le changement climatique est secondaire. On veut au moins sauver la reconquête des villages, de la châtaigneraie, protéger [le territoire] des incendies, car le désert va brûler, c'est tellement boisé, le résineux prend le dessus... ».

Dans ce contexte, les obligations légales de débroussaillage⁴⁴ sont perçues comme insuffisantes pour protéger l'habitat. Le périmètre défini est jugé trop restreint et les obligations impossibles à faire respecter compte tenu d'une vacance foncière diffuse. Les collectivités territoriales ont donc décidé de réaliser directement des interfaces à des endroits estimés stratégiques. Les maires d'Evisa et Partinello ont identifié les surfaces d'intervention, sur 20 et 7 hectares respectivement, et obtenu l'aval des services compétents. La ComCom de Fium'Orbu-Castellu a associé les institutions du développement territorial et de la lutte aux incendies⁴⁵ dans un diagnostic de l'ensemble du territoire. En croisant différents indicateurs (morphologie du terrain, vents, dynamiques végétales, historiques des feux, etc.), des surfaces allant de 1 à 14 hectares ont été identifiées dans quatre communes classées comme vulnérables. Lorsque l'intervention a lieu sur des terres privées, comme à Partinello et à Fium'Orbu-Castellu, il faut d'abord lever la contrainte foncière. À Partinello, le maire a contacté les propriétaires intéressés⁴⁶ et obtenu leur accord, à l'issue d'une procédure longue et difficile. À Fium'Orbu-Castellu, la solution a été de recourir à des déclarations d'intérêt général faisant valoir un risque incendie urgent et élevé, et permettant de réaliser les travaux même en cas d'absence d'autorisation des propriétaires. Après la réalisation des travaux de démaquisage, l'enjeu est d'en assurer la pérennité. Le maquis repoussant rapidement, la pâture est identifiée comme le meilleur moyen pour assurer l'entretien et en réduire les coûts. Toutefois, comme le témoigne D., chargée de projet de la ComCom, intégrer de manière opportuniste l'élevage à une démarche DFCI n'est pas aisé : les terrains sont éclatés, de surface inégale, souvent de faible intérêt pastoral (rocailleux, pentus, en pleine forêt de résineux). Les institutions régionales du développement agricole sont mobilisées

43. Le Plan de paysage est une démarche politique et technique volontaire, destinée à définir un projet de territoire par le prisme intégrateur du paysage. L'appel à projets est organisé chaque année par le bureau des paysages du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, en partenariat avec l'Ademe. <https://objectif-paysages.developpement-durable.gouv.fr/>

44. La préfecture enjoint à chaque propriétaire de débroussailler les alentours de son habitation sur un périmètre de 50 mètres. Les mairies doivent notifier et veiller au respect des obligations.

45. Pompiers, sapeurs-forestiers, Direction départementale des territoires (DDT), Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf), Collectivité de Corse, Odarc, CRA, université de Corse, etc.

46. Au moins un représentant des propriétaires en cas d'indivision.

pour trouver des solutions où cela est possible, autrement l'entretien dépendra de la régularité des interventions et de la disponibilité de financements publics relevant de la DFCI. Dans le cas des communes d'Evisa et Partinello, les maires ont repéré des éleveurs intéressés à parcourir les interfaces. Cela a été possible car, d'une part, les prises de contact ont été préalables au projet et, d'autre part, ces interfaces sont situées sur d'anciennes terres agricoles proches de l'habitat, donc accessibles et présentant un intérêt pastoral. Plusieurs options s'ouvrent alors aux collectivités territoriales en fonction du statut foncier des terres concernées : mise en convention ou en commodat d'usage, constitution d'associations syndicales libres ou d'associations foncières pastorales⁴⁷ en cas de propriétaires identifiés, instruction de procédures de récupération de « biens sans maîtres » en cas de vacance. L'activation de ces outils dépend, en plus de l'engagement des acteurs publics et des propriétaires, de l'existence de projets de qualité et d'une stratégie de développement territorial valorisant la multifonctionnalité des activités et des espaces. Selon les maires d'Evisa et Partinello, le pastoralisme entretient l'environnement et le paysage tout en assurant la protection de l'habitat des incendies, et, en même temps, il crée de l'activité permanente et alimente des circuits courts pourvoyeurs d'emplois locaux et attractifs pour le tourisme.

C'est aussi cette logique de penser l'aménagement du territoire et l'insertion des activités agro-sylvopastorales en son sein comme des piliers de la résilience aux feux de forêt qui guide les réflexions en cours autour du plan paysage du Ghjunsani. Ce territoire réunit quatre communes (Olimi Cappella, Vallica, Pioggiola et Mausoleo) situées dans l'arrière-pays montagneux de Balagne. La démarche est portée par l'association locale *U Sbirru*. Son fondateur, pompier retraité, a pris part aux opérations de lutte sur le territoire, notamment lors de l'incendie de la forêt de la Tartagine, qui en 2003 a menacé l'habitat des quatre communes. À partir de son expérience, il a développé un regard critique sur les approches de prévention des incendies. Les pare-feu lui paraissent insuffisants pour prévenir la prolifération de feux de grande envergure (sauts de feux). Il juge problématique la priorisation de moyens aériens (impossibilité de voler en cas de vents forts, propagation souterraine du feu indépendamment des lâchées d'eau). Enfin, l'aménagement récent de l'espace ne lui semble pas tenir suffisamment compte des risques et des dynamiques des feux (bâtiments construits au milieu du couvert boisé sans tenir compte de la conformation du relief, des régimes des vents et de l'historique des feux).

À partir de ce constat, l'association *U Sbirru* propose le plan paysage comme un espace de dialogue entre acteurs du territoire pour réfléchir à une stratégie partagée associant renouveau des activités agro-sylvopastorales et résilience aux feux de forêt. L'idée de fonds est de réaménager les espaces agricoles et pastoraux péri-villageois, en valorisant les activités existantes et en identifiant les espaces propices

47. Des outils juridiques permettant une gestion groupée du foncier entre différents propriétaires définissant des modalités et des objectifs d'intérêt commun.

à de nouvelles installations. Selon les membres de l'association, les sources d'eaux qui quadrillent l'habitat pourraient être utilisées dans un double objectif. D'une part, elles seraient mises à disposition des agriculteurs et des éleveurs dont les fermes se développent en arc de cercle entre les villages, les fonds de vallées et la rivière et constituent une protection efficace du feu. D'autre part, elles pourraient servir aux pompiers en cas d'intervention, favorisant la collaboration entre agriculteurs et services de lutte aux incendies. Un autre point consiste à favoriser la reprise d'activités agro-sylvopastorales dans ces espaces (éclaircies, maintien d'une diversité d'essences, tailles, pâture du sous-bois, etc.), permettant de maintenir un espace boisé ouvert résilient au passage du feu.

Les recherches en cours autour de cette démarche d'action publique permettront de mettre en évidence les visions et les positions d'une pluralité d'acteurs du territoire⁴⁸ concernant les dynamiques socio-environnementales à l'œuvre et d'identifier les convergences et les compromis, les leviers et les marges de manœuvre pour la mise en œuvre de formes d'aménagement territorial novatrices.

Dans les années 1980, des démarches multi-acteurs de conception et d'aménagement d'espaces multifonctionnels pour la prévention des incendies ont été menées dans l'espace méditerranéen français (Hubert et Guérin, 1987). Les travaux de capitalisation d'une expérience menée en Cévennes permettent d'introduire des éléments de réflexion les processus et les approches mises en œuvre (Couix, 2002; Couix et Hubert, 2012). Menée par des chercheurs d'INRAE sur forte impulsion ministérielle, cette démarche réunissait une pluralité d'acteurs institutionnels autour du projet de réaménagement d'un massif forestier concerné par un important incendie de forêt. Une première phase permettait à un comité restreint de construire une vision partagée du problème et des possibles solutions. Dans une deuxième phase, les institutions concernées développaient certaines des activités identifiées. Des nombreuses actions étaient alors réalisées dans le cadre de projets mis en œuvre sans la coordination opérationnelle et spatiale pourtant nécessaire à l'atteinte des objectifs visés. La capitalisation met l'accent sur la prise en compte et le traitement des enjeux méthodologiques (phases de conception et réalisation, production de connaissances dans l'action, élaboration de nouvelles tâches) et politico-institutionnelles jouant un rôle clé dans l'issue des démarches transdisciplinaires (intérêts divergents, préservation de légitimités et identités institutionnelles, financements sectoriels, institutionnalisation et mise en contexte des processus).

48. Collectivités territoriales, institutions de la gouvernance environnementale, de l'aménagement et du développement agricole, de la DFCL, agriculteurs et éleveurs, associations citoyennes et usagers des espaces.

Conclusion

Ce chapitre pose un cadre problématique qui contribue à renouveler le regard sur le pastoralisme, l'aménagement territorial et les relations socio-environnementales en Corse et en Méditerranée. Il met en évidence les enjeux d'une désectorisation qui sous-tend de manière transversale les sphères de la production de connaissance, de l'action et des politiques publiques. Cantonner les réflexions sur le pastoralisme aux arènes et aux instances des professions et des politiques agricoles est réducteur et pénalisant. Des mesures en principe favorables, telles que l'éligibilité des terres de parcours aux paiements à la surface de la Pac, se sont révélées insuffisantes à freiner la déprise des systèmes pastoraux méditerranéens. D'une part, elles ne valorisent pas les spécificités des systèmes pastoraux, notamment la capacité de tirer des ressources alimentaires intéressantes des espaces boisés et de maquis. D'autre part, elles favorisent des dynamiques foncières spéculatives qui renforcent la spécialisation territoriale et entravent l'installation de nouveaux projets agricoles, dont la diversité conditionne l'entretien de paysages écologiquement et économiquement viables. De telles mesures découragent l'action collective, poussent à l'individualisation des formes de gestion des espaces et accroissent le décalage entre acteurs du pastoralisme et de la société dans son ensemble. Or, comme le montre l'exkursus historique en première partie, le pastoralisme en Corse a prospéré dans des configurations sociopolitiques et agroécologiques valorisant les complémentarités entre des activités plurielles et des espaces hétérogènes, et reposant sur des formes de gestion collectives. À partir de la fin du XIX^e, la séparation et la spécialisation des activités et des espaces, et la sectorisation de leur gouvernance ont sous-tendu un mouvement de déstructuration des sociétés rurales et des relations qu'elles entretenaient avec l'environnement. Couronnées par un exode rural massif et l'abandon de l'arrière-pays, ces ruptures et compartimentations ont généré des configurations socio-environnementales dont le caractère problématique est souligné par les changements accélérés actuels, et dont les mégafeux sont un révélateur puissant. Dans ce contexte, interroger la place de l'agro-sylvopastoralisme au sein des territoires permet d'explorer les enjeux et conditions d'une gouvernance multi-acteurs et multi-usages de l'espace, et au-delà de questionner les possibilités d'émergence de cadres de références culturelles permettant de comprendre et agir autrement les relations socio-environnementales.

Remerciements

Mes remerciements vont à : Alexandre Gaudin pour les échanges et le partage de la synthèse bibliographique *Corsican Fires* qui a inspiré ce travail ; à Jacques Lasseur pour le croisement de problématiques et terrains de recherche, le conseil et l'envie de transmettre ses connaissances ; à Geneviève Michon et Dominique Mansion, aux

porteurs des associations *Arterra* et *U Sbirru*, aux maires, chargés de projets territoriaux, éleveurs et éleveuses qui ont partagé avec moi leurs savoirs, idées et projets.

Références bibliographiques

- Alcasena F.J., Ager A.A., Bailey J.D., Pineda N., Vega-García C., 2019. Towards a comprehensive wildfire management strategy for Mediterranean areas: Framework development and implementation in Catalonia, Spain. *Journal of Environmental Management*, 231, 303-320. <https://doi.org/10.1016/j.jenvman.2018.10.027>
- Bondon R., 2023. La forêt, l'incendie et la carte. *Ballast*. <https://www.revue-ballast.fr/la-foret-lincendie-et-la-carte/>
- Boutié É., 2022. Crise climatique, crise politique : Quand l'incendie le plus meurtrier de l'histoire des États-Unis affecte la perception de la forêt. *Journal des anthropologues*, 168-169, 117-132.
- Casciarri B., Staro F., Van Aken M., Leclercq R., 2022. Socionatures en tension : Crise climatique et résistances écologiques. *Journal des anthropologues*, 168-169, 19-39.
- CESEC (Conseil économique social environnemental et culturel de la Corse), 2023. L'autonomie alimentaire de la Corse : une cause territoriale. Rapport.
- Couix N., 2002. Concerted approach to land-use management: developing common working procedures. A Cévennes case study (France). *Land Use Policy*, 19(1), 75-90. [https://doi.org/10.1016/S0264-8377\(01\)00028-X](https://doi.org/10.1016/S0264-8377(01)00028-X)
- Couix, N., Hubert B., 2012. La contextualisation des recherches en environnement : une approche multiscale et multi-acteurs en Cévennes. *Natures Sciences Sociétés*, 20(4), 425-436.
- Domeny de Rienzi D., 1843. *Dictionnaire de géographie*. Paris : Langlois et Leclercq.
- Dubeuf J.P., Sorba J.M., 2022. La place de la montagne dans le développement du pastoralisme corse : L'action publique en faveur des territoires d'estive. *Études corses et méditerranéennes*, 86-87, 81-110.
- Fabiani J.L., 2018. *Sociologie de la Corse*. Paris : La Découverte, 128 p.
- Fache E., Moizo, B., 2015. Do burning practices contribute to caring for the country? Contemporary uses of fire for conservation purposes in indigenous Australia. *Journal of Ethnobiology*, 35(1), 163-182.
- Guerrini G., 2021. L'introuvable *Terra di u Cumunu*? Genèse, évolutions et perspectives des terres collectives de la montagne corse. *Journal of Alpine Research, revue de géographie alpine* (109-1). <https://doi.org/10.4000/rga.8289>
- Gilbert Y., 1989. Élevage, forêt et société. Analyse socio-historique. *Forêt méditerranéenne*, 11(3), 203-225.
- Hillenkamp I., 2022. Dans la forêt, le genre : Agroécologie et féminisme dans un environnement sous tension au Brésil. *Journal des anthropologues*, 168-169, 79-96.
- Hubert B., Guérin G., 1987. Politique forestière et évolution de l'élevage : Aspects historiques, bilan et évolution. *Fourrages*, hors-série, 11-36.
- Hubert B., 2020. Le sylvopastoralisme, un projet intégrateur. *Forêt méditerranéenne*, 41(3).
- Mansion D., 2019. *Les trognes : l'arbre paysan aux mille usages*. Rennes : Ouest-France, 168 p.
- Orsini L., 2014. Les aspects civils et fiscaux de l'indivision en Corse. *Droit et ville*, 77(1), 73-99.
- Paoli J.C., Oberlin M., Serpentin M., 2022. Dynamique des systèmes ovins et caprins laitiers et « problème » foncier corse. *Études corses et méditerranéennes*, 86-87, 259-280.
- Paoli J.C., Santucci P.M., 2010. Le problème des parcours méditerranéens au regard du dispositif de prévention des incendies. Le cas de la Corse. *ISDA 2010*, 10 p.
- Petryna A., 2018. Wildfires at the edges of science: Horizioning work amid runaway change. *Cultural Anthropology*, 33(4), 570-595. <https://doi.org/10.14506/ca33.4.06>
- Ravis-Giordani G., 1983. *Bergers corses : les communautés villageoises du Niolu*. Ajaccio, Éditions Albiana, 501 p.
- Ribet N., 2007. La maîtrise du feu : un travail « en creux » pour façonner les paysages. In Woronoff D. (dir.), *Travail et paysages*. Paris : Éditions du CTHS, Actes du 127^e Congrès du CTHS, « Le travail et les hommes », Nancy 15-20 avril 2002, pp. 167-198.
- Ribet N., 2011. Enjeux de connaissance et de reconnaissance des compétences techniques du brûlage à feu courant. *Forêt méditerranéenne*, 32(3), 277-290.

- Rota M.P., Cancellieri J.A., 2001. *De la nature à l'histoire: les forêts de la Corse*. Éditions Alain Piazzola.
- Santucci P., Fabre J., Paoli J.C., 2011. Rôle des parcours en élevage pastoral corse. INRA, LRDE Corte.
- Tsing A., 2018. Résurgence holocénique contre plantation anthropocénique. *Multitudes*, 3(72), 77-85.
- Vilain-Carlotti P., 2015. *Le cadeau de Prométhée en Corse et en Sardaigne: quand la démesure technique relative au feu sert à maîtriser l'espace*. Communication au 2^e Congrès international de l'AFEA, 29 juin – 2 juillet 2015, Toulouse.
- Van Aken M., 2018. Vivibilità e crisi ambientale: culture, dis-misura e vivere-sopra. In Lombardozi A. (coord.), *Vivere Sopravvivere*. Rome: Alpes, pp. 125-151.
- Van Aken M., 2020. *Campati per aria*. Milan: Eleuthera.
- Zask J., 2019. *Quand la forêt brûle: Penser la nouvelle catastrophe écologique*. Paris: Premier Parallèle, 2019.